

NEIL ELLIS
BAY OF QUINTE
ONTARIO

TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION



NEIL ELLIS
BAIE DE QUINTE
ONTARIO

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE

CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
25 septembre	De 11 h à 12 h 30	Belleville (ON)	60
Forme : <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input checked="" type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input checked="" type="checkbox"/> Conférencier invité <input checked="" type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin <input checked="" type="checkbox"/>	Remplacement du mode de scrutin actuel <input checked="" type="checkbox"/>	Participation électorale <input checked="" type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input checked="" type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input checked="" type="checkbox"/>	Vote en ligne <input checked="" type="checkbox"/>	Représentation locale <input checked="" type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
1. Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats?
Avantages : <ul style="list-style-type: none">• Le système actuel est facile à comprendre.• Vous savez avec qui vous traitez lorsque votre député est élu.• Certains des meilleurs gouvernements sont minoritaires.• Occasion de se débarrasser d'un gouvernement inefficace ou qui fait des choix impopulaires; le plus souvent, seulement à la fin des quatre ans.• Le système est simple.• Efficace – Les résultats sont connus en quelques heures.• Confortable – Notamment pour les électeurs chevronnés.• Fait progresser le Canada, notamment en cas de majorité – Des décisions sont prises. Lacunes : <ul style="list-style-type: none">• Les résultats ne représentent pas la tendance globale du vote des Canadiens.• Le système majoritaire uninominal à un tour ne représente pas le Canada dans son ensemble.• Faux nom – Il n'y a pas d'affichage, sauf si vous dénombrez 50 % du vote et il n'y a pas de système majoritaire uninominal à un tour, car la plupart des candidats l'emportent avec moins de 50 % du vote. Comme nous avons un système de multipartisme, il est rare qu'un parti obtienne plus de 50 % des voix.

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

- Les députés ne reflètent pas toujours les points de vue du membre votant – la personne peut ne pas avoir voté pour ce député ou ce parti.
- Ne reflète pas toujours avec exactitude le gouvernement actuel (si vous étiez dans la minorité).
- Certains des meilleurs gouvernements sont minoritaires.
- Problèmes avec le système majoritaire uninominal à un tour.
- Votes annulés/manque de représentation.
- L'impact dépend du lieu où se trouve l'électeur.
- Vote négatif/résultats d'élection déformés.
- Gouvernements à fausse majorité/politique fondée sur la confrontation.
- Les priorités de la campagne mettent l'accent sur quelques électeurs flottants dans quelques circonscriptions girouettes.
- Les circonscriptions dont le siège est sûr reçoivent peu d'attention.
- Suppression de points de vue dissidents et minoritaires.
- Moins de femmes et de minorités ethniques en politique.
- Moins de confiance du public et moins de participation électorale.
- Le parti qui accède au pouvoir peut avoir le pouvoir absolu sans le soutien d'une majorité d'électeurs.
- Le parti qui forme le gouvernement majoritaire a peu d'incitatifs de collaborer avec nos parties pour dégager un consensus.
- Anachronisme – La plupart des pays européens se sont débarrassés du SMUT il y a longtemps.
- Possibilité d'annulation d'environ la moitié des bulletins de vote.
- Favorise l'apathie de l'électeur.
- Ne représente pas la diversité sexuelle et la diversité des minorités au Canada.

2. Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)?

- Les éléments les plus importants sont la représentation locale et la simplicité.
- Le vote transférable unique modifie le mode de scrutin, mais ne change pas la configuration de la Chambre des communes.
- Maintien du statu quo; un député par circonscription
- La représentation proportionnelle serait un bon système de rechange.
- Il doit être simple et rapide d'amener les gens à voter, et le personnel doit être bien formé pour que les problèmes soient réglés rapidement.
- Un système mis en œuvre doit accorder à chaque parti une représentation qui se rapproche de sa proportion du vote approprié.
- La représentation proportionnelle devrait être utilisée, c'est-à-dire que 30 % du vote devrait correspondre à 30 % des sièges.
- Chaque électeur devrait pouvoir élire un député qui reflète ses besoins.
- Le Parlement devrait refléter notre diversité, dont la diversité politique dans chaque région.
- La représentation proportionnelle désigne des partis qui travaillent ensemble et des politiques appuyées par des partis qui représentent une majorité de voix.
- Le mode de scrutin du système majoritaire uninominal à un tour ne donne pas de représentation juste des désirs du pays.
- Un meilleur système serait plus démocratique.
- La préférence serait le vote unique transférable (VUT) :
- Les points de vue de la minorité sont représentés.
- Maximise le nombre d'électeurs qui obtiennent leur choix.
- Moins de voix annulées.
- Intérêt accru de l'électeur.
- Incite les partis à présenter des candidats plus diversifiés.
- Le candidat se défend de lui-même.
- Caractéristiques importantes du système choisi : simplicité pour les électeurs, proportionnalité, représentation locale, amalgame possible de chacun pour créer le meilleur système?
- Nécessité d'augmenter la participation des électeurs – une majorité de gens présents à cette consultation publique sont du même âge/de la même génération

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

- Problème causé par le fait que 39 % des voix obtenues par le Parti libéral lui ont donné 100 % du pouvoir.

3. Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs?

- Bon nombre de personnes croient que leur voix ne compte pas – le système doit changer pour modifier la façon de penser de ces électeurs.
- Les gens ne croient pas que leur voix est importante.
- Bon nombre de personnes estiment qu'elles ne peuvent pas vraiment avoir d'incidence sur l'issue du vote.
- Bon nombre de personnes sont cyniques au sujet des politiciens qui font des promesses et qui ne les tiennent pas.
- D'autres estiment que plus de personnes sont intéressées à ce qu'elles peuvent obtenir du système qu'à tenter d'améliorer le système pour plus de gens.
- Les gens croient qu'il n'y a pas d'autre choix dans le système actuel que de voter pour le « moindre mal ».
- Les gens ne se sentent pas liés à leur député local – que ce soit au niveau fédéral, provincial ou municipal.

Suggestions :

- Le fait de commencer tôt à enseigner aux enfants les modes de scrutin et l'importance de voter modifierait la situation.
- Les députés devraient se rendre dans les écoles publiques et les écoles secondaires pour informer les élèves.
- Les élèves devraient être incités à faire leurs heures de service communautaire pour des partis politiques légitimes.
- Tenue de plus de consultations publiques afin que les gens puissent voir et entendre leurs politiciens, pas seulement dans les médias ou durant la campagne électorale.
- S'assurer de déterminer quels médias font du bon travail de présentation des enjeux au public et veiller à ce que tous demeurent bien informés.

4. Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.)

- Les gens n'aiment pas être contraints; ça pourrait les écarter du processus politique.
- Lorsqu'une personne atteint l'âge de la majorité, elle devrait automatiquement être ajoutée à la liste des électeurs. Le défaut de voter devrait entraîner une amende.
- Les gens ne devraient pas être contraints de faire un choix simpliste lorsqu'ils ne se soucient pas de la signification de ce choix ni ne la comprennent.
- Questions concernant le caractère équitable du vote obligatoire – tous sont tenus de répondre au questionnaire de recensement de Statistique Canada; il pourrait en être de même pour le vote.
- Enjeux sur la question de savoir si la mise en place du vote obligatoire viciera le résultat de l'élection si des gens votent parce que c'est obligatoire mais que ces gens ne sont pas éduqués au sujet de la position de chaque parti ou des députés.
- Le vote obligatoire pourrait fonctionner s'il existait une option « aucune de ces réponses ».
- Les gens devraient être incités à voter mais ne pas y être contraints. Le vote obligatoire est manifestement antidémocratique.
- Le vote obligatoire peut mener à trop de votes aléatoires mal informés.
- Les bulletins annulés peuvent signifier que les électeurs ne sont pas heureux au sujet de quelque chose et il faudrait approfondir cette question.

5. Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.)

- Le vote en ligne devrait être permis, notamment s'il aide à augmenter le vote, ce qu'il devrait faire.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

- Le vote en ligne devrait être autorisé, mais il faut s'assurer que les personnes plus âgées qui ne sont pas en mesure de voter en ligne conservent quand même un accès.
- Le mode de scrutin actuel qui consiste à être physiquement présent pour recevoir et remplir un bulletin de vote est plus difficile à corrompre que les autres systèmes comme le vote en ligne.
- Le vote en ligne fera augmenter la participation.
- Préoccupations concernant des questions de sécurité, l'identification de l'électeur, la collecte de données et les rapports.
- Le bulletin de vote électronique doit être maintenu.
- L'accessibilité constituerait un problème en regard du vote en ligne – il faut connaître les besoins et les aptitudes de chaque personne.
- Certaines personnes se préoccupent des votes exposés au piratage si le vote a lieu en ligne.
- Les Canadiens devraient pouvoir voter en ligne à tous les niveaux, et non seulement au niveau municipal.
- Les pratiques actuelles devraient être accessibles aux personnes qui n'ont pas accès à la technologie ou qui ne la connaissent pas.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.)

- Le choix du mode de scrutin ne devrait pas être fait par référendum.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS

- Au Canada, la démocratie est en déclin depuis des décennies. Le mode de scrutin n'est qu'un symptôme du déclin. Il est possible de « faire compter chaque vote » sans modifier le mode de scrutin.
- Une réforme électorale est nécessaire, mais un référendum ne l'est pas. Le gouvernement libéral a promis une réforme électorale et devrait aller de l'avant au moment opportun.
- Il faut disposer d'un excellent programme informatique pour faciliter la procédure de transfert de vote et il existe actuellement un tel programme.
- Il faudra faire de la formation lorsque le système sera mis en place pour éviter l'annulation de trop nombreux bulletins de vote par manque de connaissance.
- La société moderne est trop diversifiée et complexe pour être prise en charge par un système à deux partis.
- L'ère est à la modernisation, nous sommes l'un des cinq pays qui restent qui se sert encore du système majoritaire uninominal à un tour.
- Les gens veulent voir moins de comportements d'affrontement et plus de comportements de coopération à la Chambre.
- Il est temps que le Canada passe au système proportionnel.
- Il faudrait dénombrer les bulletins annulés et marqués incorrectement et les votes réels et en faire rapport.
- Un bulletin de vote en papier marqué est davantage qu'un bulletin de vote, c'est également une copie permanente.

Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date : 13 octobre 2016

Signature du(de la) député(e)

(Signature)

**Neil R. Ellis
(Nom)**

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016